

2.1.3.

Droits humains et syndicaux et égalité / Droits humains:

Projet de résolution : Opposition continue à la traite des êtres humains

Proposé par: CTF-FCE/Canada
Langue originale: Anglais

ATTENDU que la traite des êtres humains prive des millions de personnes, en majorité des filles et des jeunes femmes, du droit de vivre dans la dignité et de recevoir un enseignement, et

ATTENDU que l'esclavage n'a pas été éliminé...et se nourrit des efforts de ceux qui se livrent à la traite des êtres humains, et

ATTENDU que la traite des êtres humains contraint ses victimes à l'exploitation sexuelle et à l'exploitation de leur travail, ce qui constitue une forme pure et simple d'esclavage, et

ATTENDU que l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et le travail des enfants exige une augmentation substantielle des ressources financières allouées au développement international, et

ATTENDU que l'abolition de la traite des êtres humains est associée aux questions de réalisation de l'Éducation pour tous et d'élimination de la pauvreté des enfants, et

ATTENDU que le problème persistera et s'aggravera à moins que nous ne continuions à pointer les projecteurs sur cette question

QU'IL SOIT RESOLU que l'IE encourage toutes ses organisations membres, à titre individuel et à travers les régions de l'IE, à faire activement pression sur leurs gouvernements et les organisations internationales auxquelles elles appartiennent afin qu'ils s'engagent conjointement et de concert avec d'autres pays à abolir la traite des êtres humains dans toutes ses formes, et

QU'IL SOIT EGALEMENT RESOLU que l'IE fasse activement pression sur les organisations, entre autres sur l'OCDE, le Commonwealth et l'UNESCO de façon à lancer un débat public sur la traite des êtres humains dans tous les pays développés afin d'abolir la traite des êtres humains dans le monde.